

Dispositif Accueil de Jour

📍 1 rue du Château,
89250 GURGY
☎ Tel : 03 86 53 02 20
✉ contact.dt-bfc@alefpa.fr



Le Dispositif d'Accueil de Jour (DAJ), situé à GURGY dans l'Yonne, se consacre à l'accompagnement des adolescents en situation de vulnérabilité.

Reconnu par le Ministère de la Justice, notre service opère conformément à l'ordonnance du 2 février 1945 et aux dispositions actuelles du Code de la Justice Pénale des Mineurs. Nous nous engageons à aider les jeunes à s'intégrer socialement, éducativement et professionnellement grâce à une série d'activités pédagogiques spécifiquement conçues pour répondre à leurs besoins.

Chaque adolescent bénéficie d'un accompagnement personnalisé, élaboré en collaboration étroite avec les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Cette coopération garantit que chaque parcours soit non seulement adapté aux besoins spécifiques de chaque jeune, mais aussi bénéfique à son développement personnel et à son intégration réussie dans la société.

Nous actualisons régulièrement nos ateliers et activités pour qu'ils reflètent les besoins et intérêts des jeunes. Nos programmes englobent des domaines variés tels que l'éducation, la formation professionnelle, le développement personnel et la citoyenneté, créant ainsi un environnement favorable à l'acquisition de compétences essentielles pour leur autonomie future.

Nous sommes déterminés à offrir un cadre sécurisant, respectueux et enrichissant, où chaque jeune peut s'épanouir en respectant les règles de vie collective établies, assurant ainsi le bien-être de tous.

Partenaires

Caractéristiques de l'établissement



**Public
accueilli**

- 13 à 21 ans
- Mixte



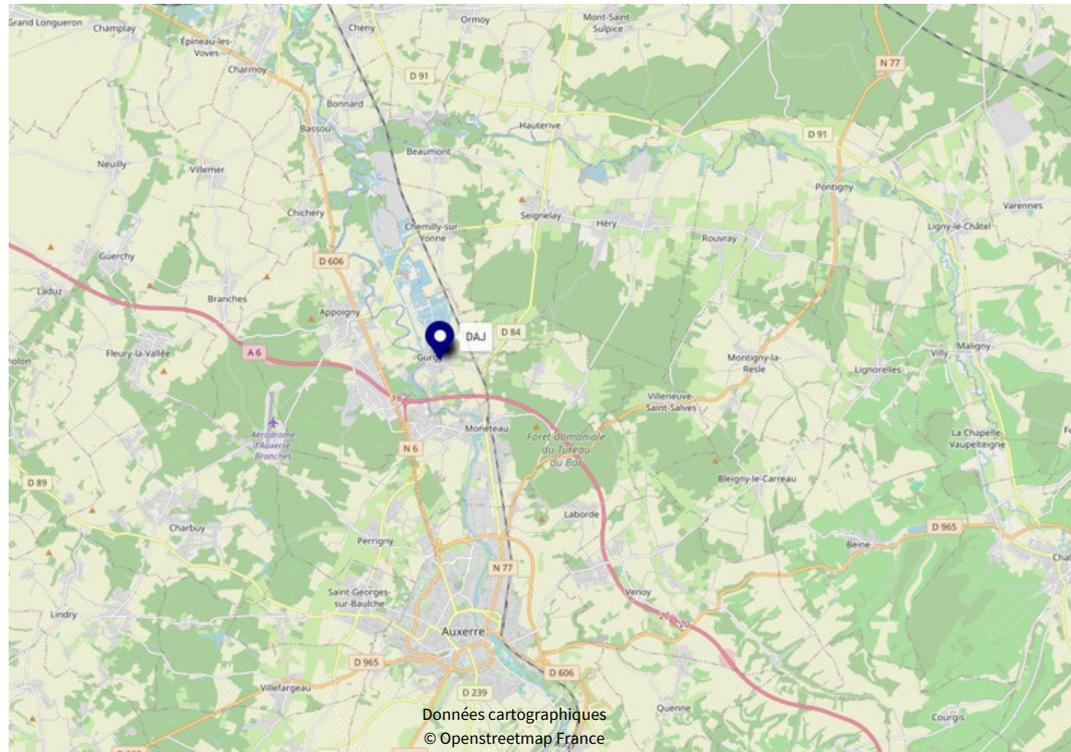
**Capacité
d'accueil**

- 18 places



**Type de
prise
en charge**

- Accueil de Jour



DAJ, 1 rue du Château, 89250 GURGY



Direction Générale
Centre Vauban
Bâtiment Lille
199-201 Rue Colbert
CS 60030-59043 LILLE Cedex
03 28 38 09 40
contact@alefpa.fr



www.alefpa.fr

Association Laïque et entreprise du secteur de l'économie sociale et solidaire, l'Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA) a été créée en 1959 et est reconnue d'utilité publique depuis 1973.

Notre action et notre raison d'être sont placées au service des enfants et des adultes en difficultés sociales ou en situation de handicap. Nous sommes toujours en recherche permanente de la meilleure intégration scolaire, sociale et professionnelle, pour que ces personnes que nous accueillons ne subissent pas leur vie mais puissent la maîtriser dans la dignité au sein d'une société d'appartenance citoyenne. L'accompagnement personnalisé de chacun est le cœur de métier de l'ALEFPA.

L'association est à l'écoute des besoins des publics et des territoires dans chaque département et région par l'action de ses comités d'orientations stratégiques et de ses administrateurs locaux.